

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de la prévention des risques*

**Arrêté du 6 août 2013 portant nomination  
au Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques**

NOR : DEVP1320158A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 6 août 2013 :

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques :

Dans la catégorie des représentants des intérêts des exploitants des installations mentionnées à l'article D. 510-1 :

Sur proposition de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises :

*Suppléant*

Mme Lisa NOURY, en remplacement de Mme Violaine DAUBRESSE, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Dans la catégorie des personnes chargées ou ayant été chargées des contrôles des installations mentionnées à l'article D. 510-1 du code de l'environnement :

*Titulaire*

M. Laurent OLIVÉ, chef de l'unité territoriale de l'Essonne à la direction régionale et inter-départementale de l'environnement et de l'énergie, en remplacement de Mme Caroline HENRY, appelée à d'autres fonctions.

*Suppléant*

M. Patrick POIRET, chef du pôle risques accidentels à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie.

Dans la catégorie des représentants du monde associatif, membres d'associations mentionnées à l'article L. 141-1 du code de l'environnement :

*Suppléant*

M. Daniel SALOMON, en remplacement de M. Gabriel ULLMANN, démissionnaire.